



## **MICHEL ST-GERMAIN, FICA(1976), FSA(1976)**

Mon désir de siéger au Conseil d'administration de l'ICA provient de mon engagement envers le développement et l'évolution de la profession actuarielle. Ces fonctions me permettraient de mener à bien certaines initiatives dans lesquelles j'ai été impliqué ces dernières années.

Dans le cadre de leur profession, les actuaires améliorent le bien-être des Canadiens, qui comptent sur nous. Nous contribuons à la gestion des risques, à faire en sorte que les produits de retraite et d'assurance tiennent leurs promesses et à maintenir la confiance du public dans ces produits. La nécessité pour les actuaires d'offrir des services professionnels liés à la gestion des risques demeurera élevée en raison des défis liés :

- à une population vieillissante et aux effets qui en découlent sur le coût des retraites et des soins de santé;
- à la volatilité du rendement des actifs adossant les produits de retraite et d'assurance;
- aux nouveaux produits financiers qui fournissent un meilleur compromis entre les risques et les rendements.

Au cours des dernières années, l'ICA a révisé son cadre interne relatif aux normes professionnelles, aux Règles de déontologie et aux exigences en matière de formation. Maintenant que ces préoccupations d'ordre interne ont été traitées, nous devons nous concentrer sur les questions externes, afin de mieux appuyer nos membres et de mieux relever les défis auxquels ils seront confrontés au cours de leur carrière.

Notre profession devra examiner, à brève échéance, des enjeux importants :

- Les régimes de retraite à prestations déterminées sont en déclin, ce qui entraîne une baisse des occasions d'emploi. Les actuaires spécialistes de ce créneau doivent mettre leurs compétences au service d'autres domaines du secteur des retraites, notamment celui des questions liées aux placements dans le domaine des pensions.
- D'autres professions font leur entrée dans le monde de la gestion des risques. Les actuaires doivent améliorer sans cesse leurs compétences afin de pouvoir rivaliser avec ces nouvelles professions.
- Notre profession a amorcé le virage vers la mondialisation, comme beaucoup d'autres, et comme nos clients. Chacun d'entre nous devra traiter d'enjeux qui dépassent nos frontières. L'ICA devra poursuivre sa coopération à l'échelle mondiale avec des organisations actuarielles apparentées; et cela, de manière efficace, en mettant l'accent sur les enjeux pertinents au Canada.

Nous pouvons relever ces défis. Pour renforcer son appui à ses membres, l'ICA doit :

- Politique publique et notre visibilité :
  - poursuivre sa participation aux débats publics et prouver aux décideurs que les actuaires ont des opinions et des solutions. Cela suscitera parfois la controverse. Toutefois, notre point de vue sur la réforme des retraites et le coût des soins de santé n'est égalé par aucune autre profession;
  - démontrer que les actuaires comprennent l'enjeu que constitue le vieillissement de la population, parce que nous avons les compétences qui nous permettent de faire des projections à long terme;
  - faire progresser la recherche dans des domaines pertinents pour le public, comme les conseils en matière de planification en vue de la retraite et le ratio de remplacement adéquat au moment de la retraite;

- conserver d’excellentes relations avec les organismes de réglementation des régimes de retraite et des sociétés d’assurances, de sorte que les responsables de ces produits puissent tenir leurs promesses.
- Occasions d’emploi :
  - offrir de manière efficace, dans les domaines en développement, des formations par le truchement de colloques et de webémissions, de façon à ce que les actuaires améliorent sans cesse leurs compétences et soient en mesure de concurrencer plus efficacement au sein de la main-d’œuvre professionnelle;
  - appuyer la pratique de la gestion des risques d’entreprise (GRE), afin que davantage d’organisations saisissent la valeur que les actuaires ajoutent à la gestion des risques.

Relever ces défis ne sera pas facile : pour cela, il faudra que des membres dévoués, qui ont un projet pour la profession et pour l’épanouissement des adhérents, siègent au Conseil d’administration.

Nom : **Michel St-Germain, FICA(1976), FSA(1976)**

Titre : Membre du partenariat

Province : Québec

Employeur : Mercer (Canada) ltée

Domaine d’emploi : Régimes de retraite (code d’emploi : 03)

### **Institut canadien des actuaires**

Direction : Direction des services aux membres, président ..... 2009–en fonction

Commissions : Pension Advisory Task Force ..... 2010–en fonction

Groupe de travail chargé d’élaborer une position publique de l’ICA  
sur l’évolution des régimes parrainés par l’État ..... 2009–en fonction

Déontologie..... 2006–2010

Politique publique..... 2003–2009

– Vice-président..... 2006–2009

Groupe de travail sur les congés de cotisation..... 1995–1998

Communications ..... 1991–1995

Congrès ..... 1981–1993

### ***Society of Actuaries***

Commissions : *Exam Committee (Part 7)* ..... 1978–1999

*Pension Section*..... 1990–1991